

RAPPORT d'ACTIVITÉS



ACEPPRIF =
9 salariés, 9 administrateurs
et 107 associations adhérentes

ACEPPRIF 2024

I. Présentation

- 1.1. L'ACEPPRIF, association fédérale en Île-de-France du réseau ACEPP
- 1.2. Des évolutions importantes
- 1.3. L'ACEPPRIF et l'AF UPP Collectifs des parents citoyens et solidaires

II. Animation des réseaux

- 2.1. Les lieux d'accueil des jeunes enfants
- 2.2. L'animation de 3 réseaux des LAEP + 1 développement

III. Formations

- 3.1. Formation continue
- 3.2. Le chantier d'insertion
- 3.3. Préparation à la certification « Gérer et animer une crèche à gouvernance participative »
- 3.4. Les Analyses des Pratiques Professionnelles et l'accompagnement collectif des Responsables techniques/direction
- 3.5. Formation « Être accueillant·e en LAEP » en intra

IV. Projets dans la continuité et nouvelles perspectives

- 4.1. La vie interne de l'ACEPPRIF
- 4.2. Poursuite de la mission Référente Régionale (RR) de la Branche Alisfa
- 4.3. Les partenariats
- 4.4. Poursuite et suivi des 3 projets par les groupes de travail issus du Conseil d'Administration de l'Acepprif
- 4.5. Investissement

I. Présentation

L'Acepprif, tête de réseau Acepp en Ile-de-France, s'inscrit dans un réseau national de 25 fédérations locales (départementales ou régionales). Elle est également engagée auprès de l'AF UPP Collectifs des parents citoyens et solidaires (association fédérative des Universités populaires de parents et des initiatives parentales citoyennes).

Les associations adhérentes sont au nombre de 110, majoritairement des crèches parentales à 62% ; le nombre d'adhérents se stabilise après une baisse ces 3 dernières années, du fait de fermetures de structures.

1.1. L'ACEPPRIF, association fédérale en Île-de-France du réseau ACEPP

L'Acepprif s'inscrit dans le réseau national ACEPP qui fédère 24 associations régionales ou départementales. Des temps de travail communs ont lieu régulièrement entre fédérations pour s'informer sur les actualités, échanger et mutualiser sur des thématiques communes.

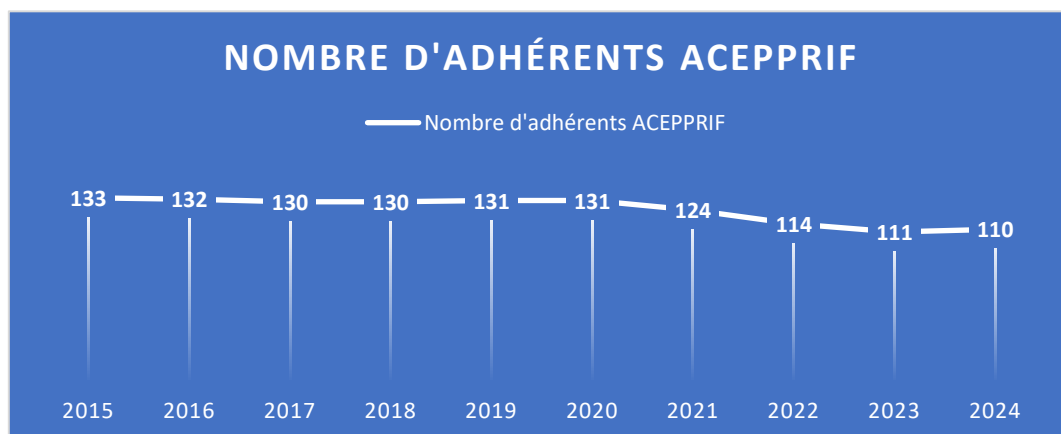
• Participation et/ou contribution aux groupes de travaux fédéraux

- « **Formation** » mutualisation des programmes de formation « Gérer et animer une crèche à gouvernance participative ».
- « **LAEP** » (Lieux d'Accueil Enfants Parents) qui permet de mutualiser des informations, des ressources, des pratiques pour accompagner au mieux les Laep sur un territoire.
- « **Le label parental ACEPP** » : contribution à la relance dans une nouvelle formule simplifiée et plus accessible aux crèches du Label parental ACEPP
- **L'ACEPPRIF est présente aux CA de l'ACEPP nationale via le conseil consultatif** : le conseil consultatif participe aux échanges du CA de l'ACEPP avec voix consultative.
- Participation aux **Journées transversales** de juillet 2024 : l'ACEPP Nationale a mis en place depuis 5 ans des rencontres nationales qui se déroulent sur 3 journées groupées en juillet de chaque année à l'adresse des salarié-es des différentes fédérations, avec depuis 2021, une journée partagée ouverte aux bénévoles impliqué-es dans les instances de gouvernance.

• Les associations adhérentes à l'ACEPPRIF en 2024

Les adhésions se stabilisent. Nous pouvons noter que la forte baisse initiée en 2021 post covid ralenti. Pour rappel entre 2020 et 2021 nous sommes passés de 131 adhésions à 124 puis à 114 en 2022.

	TOTAL	Crèches parentales	Crèches associative	Haltes garderies	LAEP	Multi-accueil	Jardin d'enfants	Micro-crèches	Atelier des enfants	Autres
Paris	41	30		3	1	5	2			
Seine et Marne	2	1	1							
Yvelines	11	3	4	1	2	1				
Hauts de Seine	27	16	3	2		2	1	2	1	
Seine St Denis	14	7	1	1		4				1
Val de Marne	12	9				3				
Val d'Oise	3	2				1				
TOTAL	110	68	8	7	3	16	3	2	1	1



- **Un Conseil d'Administration de 9 membres** réélus à l'AG de juin 2024 (4 parents, 5 professionnelles) répartis sur le territoire francilien. Les bénévoles de l'ACEPPRIF sont des parents et des professionnel·les issus des associations adhérentes, élus pour 2 ans (renouvelables) pour travailler sur les grandes orientations décidées en AG.
- **Une équipe salariée pluridisciplinaire de 9 salarié·es :**
 - Fabienne Noreve, Zaïa Baïche, Gwen Renault et Layla Farès - accompagnatrices à la gestion.

- Jean-Claude Fuentes - Assistant administratif
- Joëlle Del-Greco - Coordinatrice générale depuis le 1^{er} février 2023.
- Laurence Montalbetti - Chargée de mission formation insertion. Co-Référente régionale Alisfa.
- Sonia Toupiol - Coordinatrice adjointe animation de réseau et parentalité
- Diane Ladjouzi - Coordinatrice adjointe en animation de réseaux parentalité
- A cette équipe permanente s'ajoutent les intervenant·es régulièr·es ou ponctuel·les (dans le cadre de la formation continue, des chantiers d'insertion, de la formation des accueillant·es LAEP, des analyses de pratiques professionnelles - APP et de la supervision)

1.2. Des évolutions importantes

L'année 2024 a été fortement marquée par :

- **Changement des statuts de l'Acepprif pour une mise en adéquation avec ses membres** : les articles 6 et 10 des statuts de l'ACEPPRIF ont été modifiés afin de clarifier la composition des différents collèges
- **Evolution et mise en règle avec la réglementation du conventionnement au relais gestion** : pour être en conformité avec l'évolution de la réglementation l'ACEPPRIF a retravaillé sur la convention qui lie les crèches qui font appel aux services du relais gestion et l'ACEPPRIF et une mise en lien directe entre les crèches et les experts comptables en charge de la révision des comptes.
- **Ouverture à une future embauche au sein du relais gestion** : l'ACEPPRIF a la volonté de faire évoluer son accompagnement pour travailler plus en proximité avec chacune des structures faisant appel au relais gestion par l'organisation de temps d'accompagnement individuels dédiés en fonction des besoins et des situations rencontrées. Ainsi, grâce au soutien des CAF, nous pouvons ouvrir un cinquième poste pour une embauche en 2025.
- **Création de l'association « Pas à pas vers les métiers de la petite enfance »** : depuis plus de 20 ans l'ACEPPRIF porte le dispositif chantier d'insertion qui embauche 14 femmes sur 18 mois et les prépare au CAP AEPE grâce au partenariat avec des crèches du réseau. Ce dispositif étant déficitaire depuis 6 ans, nous avons travaillé avec le COORACE (fédération des structures d'insertion par l'activité économique) pour étudier la possibilité de continuer ce beau projet sans qu'il soit déficitaire. Ainsi, avec l'aide du cabinet d'avocats Perspectives, nous avons créé une nouvelle association « Pas à pas vers les métiers de la petite enfance » dont l'objet est « l'insertion ou la réinsertion professionnelle et sociale des personnes éloignées du marché du travail et de l'insertion sociale, et de leur fournir une source d'activité et de revenus, notamment dans le domaine de la petite enfance ».
- **Investissements réalisés au niveau du matériel informatique** : nous avons pu, grâce au soutien de la CAF 75 et de la CAF 92, investir dans du matériel informatique : 4 ordinateurs portables ont pu être achetés afin d'outiller 3 salariées du relais gestion et une salariée responsable de l'animation du réseau des LAEP dans les Hauts-de-Seine.

1.3. L'ACEPPRIF et l'AF-UPP Collectifs parents citoyens et solidaires

- **L'ACEPPRIF investie dans la vie politique de l'association**

L'ACEPPRIF est co-fondatrice de l'association AF-UPP-IPC (*association fédérative des Universités populaires de parents et des initiatives parentales citoyennes*) qui voit le jour en avril 2019. L'association a changé de nom en novembre 2024 et devient l'AF-UPP Collectifs parents citoyens et solidaires, le terme initiatives parentales citoyennes étant jugé trop institutionnel. L'association a l'ambition de s'ouvrir à d'autres collectifs de parents à visée citoyenne qui n'ont pas expérimenté la démarche UPP : ce nouveau nom rend compte de cette finalité.

L'ACEPPRIF est membre du CA dans le collège fédérations ACEPP et hors ACEPP et est représentée par Sylvie Bouveret, bénévole en tant que membre du CA et Diane Ladjouzi, salariée de l'équipe, qui participe aux différents temps de travail tant au sein des instances de gouvernance – bureau, CA, AG, que dans les groupes de travail (ex : groupe animateurs UPP 5^{ème} Génération, groupe RH).

- **Les temps où l'ACEPPRIF s'est mobilisée, salariée et bénévoles**

- *Accompagnement de la 5^{ème} génération UPP* : formation des animateurs/trices le 15 janvier 2024.
- *Participation au séminaire de parents des UPP 5^{ème} génération et anciennes générations*, en avril 2024 à Buthiers (91)



- Animation de 2 ateliers.
- Participation de Marion Mazière, présidente de l'ACEPPRIF, elle vous en dit plus ici et de Sylvie Bouveret.

- *Investissement dans le groupe RH du CA* : préparation au départ de la déléguée générale de l'association prévue fin 2026 avec actualisation de la fiche de poste ; travail sur les besoins en communication avec embauche d'un prestataire.
- *Participation au groupe communication*:



- Aide à la recherche prestataire pour la refonte du site internet.
- Relecture des brochures et écoute des podcasts, pour rendre lisibles les savoirs et propositions des parents, acteurs chercheurs et citoyens ! C'est sur le site et les podcasts, ce sera pour bientôt !

II. Animation de réseaux

L'ACEPPRIF anime **3 réseaux** dont la base commune est la coopération entre parents et professionnel·les autour de l'enfant. Tout d'abord **le réseau des associations adhérentes**, à travers l'accompagnement des bénévoles et professionnel·les à la gestion de leur structure (accompagnement quotidien mais également pour les nouveautés réglementaires, prise en main du nouveau système de rémunération/classification de la convention collective, évolutions réglementaires EAJE...) mais également dans le cadre d'actions de soutien à la parentalité. L'Acepprif anime également des **réseaux de Laep** (accompagnement des accueillant·es sur 4 départements) et **d'UPP** (3 UPP en Ile-de-France).

2.1. Les lieux d'accueil des jeunes enfants

Constitué de 110 associations adhérentes sur 7 départements d'Île-de-France, le réseau ACEPPRIF représente environ **1760 enfants** accueillis et **autant** de familles (16 enfants en moyenne par EAJE) et **990 salarié·es** (9 salarié·es en moyenne par EAJE).

L'animation du réseau est le cœur de métier de l'ACEPPRIF. Cette animation passe par des activités diverses et complémentaires dans un souci constant d'accompagner bénévoles et professionnel·les dans le cadre de la gouvernance associative et des fonctions inhérentes aux structures d'accueil du jeune enfant, mais aussi pour valoriser les compétences acquises par les bénévoles et accompagner les familles dans leur parentalité.

- **L'actualité : la mobilisation sur l'inclusion et la qualité et les conditions de vie au travail des professionnel·les de la Petite Enfance pendant 3 ans**

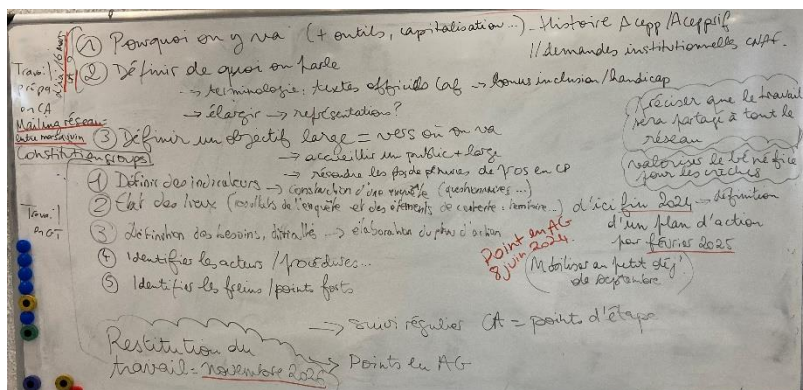
Rappel de l'orientation politique votée en AG en 2023 :

- ✓ 2 axes de travail thématiques visent, dans une démarche inclusive, prospective et renforcée, l'accueil de nouveaux publics, à savoir les familles en situation de précarité/pauvreté et d'enfants en situation de handicap.
- ✓ 1 axe thématique transversal met l'accent sur la qualité de vie et les conditions de travail des professionnel·les afin de contribuer à l'attractivité des métiers de la petite enfance.

Avec la visée large de :

- réduire les inégalités des conditions de vie et les discriminations dans la petite enfance
- améliorer les conditions de travail des professionnel·les de la petite enfance dans la réalité de leur travail au quotidien

- ✓ **Validation** au CA du 27 janvier des projets sur les éléments suivants : travail sur une **méthode commune** ; constitution de **3 groupes de travail**, les différentes étapes jusqu'en **2026**.



- ✓ **Recherche de financements** auprès de la CPNEF, FDVA, CAF 75, 92 et 94 et la Région Ile de France.
- ✓ **Episode 1** : Enquête à l'été 2024 auprès des adhérents via 3 questionnaires thématiques et quelques entretiens qualitatifs ; son analyse
- ✓ **Episode 2** : Mini-séminaire le 3 décembre 2024 pour mobiliser les adhérents, les partenaires et plus largement les EAJE de la Branche Alisfa autour des 3 projets : 2 conférences, 3 tables de discussion thématiques, projections sur 2025.



CAPITALISME OU COOPÉRATION :
Comment donner envie aux professionnel·les de s'associer ?

INTERVENTION 4

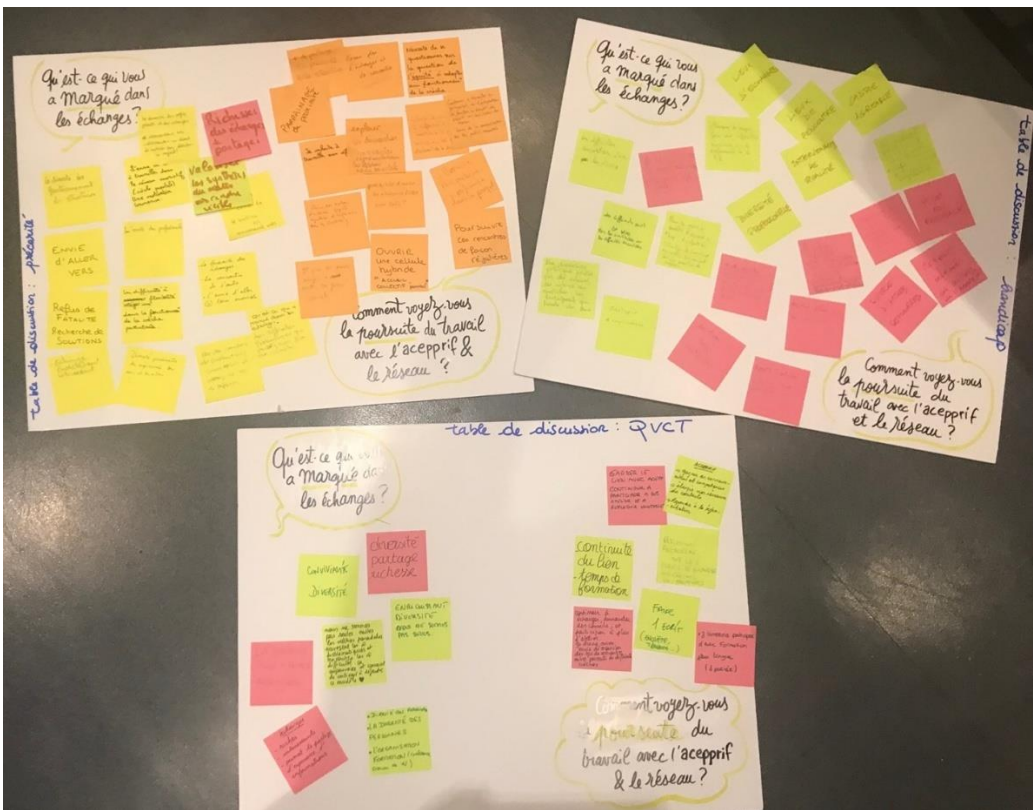


Prendre en compte LA DIVERSITÉ & "ALLER VERS..." :
une démarche à construire pour accueillir "toutes" les familles

INTERVENTION 2



Vous étiez, parents, professionnel·les, partenaires associatifs et institutionnels CAF 75 et CAF 93 à l'issue des 3 tables de discussions, plein d'énergie pour continuer le travail collectif avec le réseau !



Paroles des impliqués aux 3 tables de discussion thématiques

- **L'accompagnement au quotidien**

- ✓ **Accompagnement individuel** : nous accompagnons par téléphone, mail, visio, par des rencontres individuelles, et grâce à des supports et des outils mis à disposition sur le site internet sur : le projet associatif, la Convention Collective Nationale, la formation professionnelle, l'actualité réglementaire, etc...
- ✓ **Accompagnement collectif** via divers ateliers tels que la gestion financière, la gestion sociale, l'organisation administrative, l'évolution réglementaire. L'ACEPPRIF appuie la montée en compétences des parents bénévoles administrateurs associatifs.

Les thématiques proposées en 2024 : le calendrier annuel des tâches (afin d'accompagner les nouveaux bureaux dans leur prise de fonction), la réalisation d'un budget prévisionnel, la réforme Norma, les entretiens annuels et professionnels.

- ✓ **Accompagnement à la gestion** : 59 crèches sont accompagnées sur leur gestion financière et/ou la gestion sociale via une convention spécifique avec le Relais Gestion de l'Acceprif.

- **L'appui financier essentiel des CAF**

- **Le partenariat avec la CAF de Paris**, formalisé à travers une convention depuis 2016, se poursuit à travers une nouvelle convention annuelle 2024. Il s'est matérialisé par une animation globale du réseau au travers de trois axes :
 - Accompagnement global et spécifique du fonctionnement des crèches associatives parentales parisiennes : ateliers collectifs, rencontre CAF/crèches/ville de Paris, suivi renforcé des crèches en difficulté. Une réunion est co-animée une fois par an par la CAF et l'ACEPPRIF à destination des crèches de Paris du réseau.
 - Accompagnement des professionnel·les par l'information et la formation : mettre à disposition des fiches outils, valorisation des métiers de la petite enfance à travers des capsules vidéos, accompagner les pros à la formation continue, certifiante et qualifiante, groupes d'échanges entre professionnel·les...
 - Ouverture des crèches parentales aux familles aux besoins spécifiques, accompagnement à la parentalité : projet « Aller vers » et organisation d'inter-crèches en chaussettes.

L'Acceprif participe également au groupe de travail « Aller vers » les familles précaires dans le cadre du Schéma départemental de service aux familles piloté par la CAF.

- **Le partenariat avec la CAF des Hauts de Seine** : La CAF des Hauts-de-Seine et l'ACEPPRIF collaborent depuis 2021, dans le cadre d'une convention biennale 2021-2022, pour anticiper le plus en amont possible les situations de fragilisation des crèches parentales

et proposer un soutien financier dédié à celles qui font appel au Relais Gestion de l'ACEPPRIF. Cette convention a été renouvelée pour 2 ans : 2024-2025.

Ce partenariat se décline sous la forme de quatre actions complémentaires et une aide spécifique aux crèches faisant appel au relais gestion :

- Le **soutien aux parents bénévoles** dans leur fonction de gestionnaires employeurs
- La mise en place d'une **cellule de veille** qui permet d'alerter le plus en amont possible les situations de fragilisation des crèches. Cette année, nous avons eu deux temps d'échanges avec la CAF, le 14 mars et le 18 novembre afin de croiser nos regards sur la situation de chacune des crèches, notamment celles qui sont au relais gestion et de soutenir plus spécifiquement les plus fragiles
- L'institutionnalisation une fois par an d'une **réunion co-animée par la CAF et l'ACEPPRIF** à destination des crèches des Hauts-de-Seine du réseau s'est tenue le 12 mars 2025, faute d'avoir pu trouver un temps en 2024. Elle s'est déroulée en présentiel dans les locaux de la CAF, ce qui a permis des échanges riches et divers. Elle a réuni CAF/ACEPPRIF/crèches et un **partenaire du territoire** : France Active 92.

○ **Le partenariat avec la CAF de Seine-Saint-Denis**

Nous avons signé une convention de partenariat sur 2023-24 portant sur les éléments suivants :

- **Le soutien au rôle support de l'ACEPPRIF en direction des parents acteurs de la vie associative, dans leur fonction de gestionnaires au travers de :**
 - L'accompagnement des bénévoles tant en collectif via des ateliers, que par du soutien individualisé adapté à chacune des situations et contexte – rencontre sur site, visioconférence, accompagnement téléphonique, mail...
 - La capitalisation et la mise à disposition des outils de pilotage, de transmission
 - La mise en place de formations
 - L'accompagnement des parents bénévoles et des professionnel-les par de la veille réglementaire
- **Un soutien de trésorerie indirect** en direction des crèches adhérentes au relais gestion
- **L'institution d'une rencontre annuelle co-animée par la CAF et l'ACEPPRIF** avec les crèches adhérentes afin de faire remonter les difficultés et les besoins d'un côté, et pour la CAF, de pouvoir informer les crèches des évolutions en cours et à venir. Cette année la rencontre s'est tenue le 15 janvier 2025, pour les mêmes raisons qu'avec la CAF 92 pour cause de difficulté de trouver des dates en fin d'année. La réunion s'est tenue en présentiel, dans les locaux de la CAF à Bobigny.

- **Un nouveau partenariat s'est noué avec la CAF 94**

Nous avons signé une convention annuelle 2024 pour un accompagnement ciblé sur 4 crèches repérées en difficulté par la CAF 94 dans le cadre du dispositif CAF IDA. Cette convention porte sur un accompagnement concerté CAF / ACEPPRIF / crèches, l'élaboration conjointe d'un plan d'action et l'organisation d'une réunion annuelle d'information aux crèches. Cette réunion est l'occasion de transmettre les actualités CAF et permet des échanges de proximité entre la CAF, les crèches et l'ACEPPRIF. Une nouvelle convention annuelle est prévue en 2025 afin de poursuivre cette première proposition de partenariat.

- **Le soutien à la parentalité :** 3 rencontres « *inter-crèches en chaussettes* » ont été organisées dans les crèches de Paris dans le cadre du soutien de la CAF 75 sur les thématiques ci-après
 - *Le sommeil du petit enfant... un sujet complexe ! le 19 mars avec Pauline Lotte, infirmière puéricultrice*
 - *La place des pères dans l'éducation des enfants le 13 juin, ciné-débat avec l'association Père(e)Formant*
 - *Quand parents et enfants perdent patience... Comment réagir face aux colères ? le 15 octobre avec Marie Ouaki, psychologue clinicienne et thérapeute familiale*

- **La réforme de la Convention Collective Nationale ALISFA :**

Cette réforme attendue depuis plusieurs années a été travaillée de façon paritaire entre les partenaires sociaux de la branche professionnelle ALISFA, le syndicat employeur ELISFA et les syndicats de salariés.

L'ACEPPRIF et l'ACEPP se sont fortement mobilisés en 2023 pour accompagner collectivement et avec un suivi individuel leurs adhérents à cette évolution. La très grande majorité des adhérents a pu bénéficier de cet accompagnement soutenu pour être prêt au 1^{er} janvier 2024. Néanmoins, nous avons continué à accompagner de façon individuelle les structures notamment sur le premier trimestre 2024 à la mise en place de cette évolution et nous avons également eu beaucoup de sollicitations à l'approche de la fin d'année pour comprendre les modalités d'attribution des points d'ancienneté, de compétences et de passage de paliers.

2.2. L'animation de 3 réseaux des LAEP + 1 développement

L'ACEPPRIF s'est engagée dans l'accompagnement des LAEP parce qu'elle y retrouve du commun avec l'accompagnement de ses adhérents : parents et enfants sont sujets à part entière de la cité ; les parents sont reconnus comme 1^{ers} éducateurs ; les LAEP comme les EAJE sont des lieux accessibles à tous·tes.

Les *Lieux d'Accueil Enfants Parents*, qui se sont développés dans les années 1990 – dans la filiation des maisons vertes créées par Françoise Dolto – ont pour objet de favoriser la relation enfant-parent,

permettre la rencontre d'autres adultes, enfants d'autres cultures, de se construire au contact d'autres parents et d'accueillant-es, rompre l'isolement, socialiser les enfants, les préparer à la séparation du parent pour les plus jeunes, préparer à l'école pour les plus grands.

Le partenariat et la collaboration qui se sont construits et développés autour de valeurs communes – coéducation, collaboration parents – professionnel·les- entre l'ACEPPRIF et la CAF 95 depuis 2012 sous forme de contrats de prestation de formation, ont largement contribué pour l'ACEPPRIF, à travers l'expérience et la reconnaissance acquise, à la sollicitation par d'autres CAF au développement de projets **d'animation de réseaux de Laep.**

- **Poursuite de la coanimation du réseau des LAEP de la CAF 93**

2024 a été marquée par des questionnements autour d'une éventuelle évolution du référentiel des Lieux d'Accueil Enfants Parents, qui aurait pu modifier les conditions de fonctionnement des Laep tels qu'ils existaient jusqu'à présent et donc modifier l'accompagnement proposé par l'Acepprif à ces structures. Finalement le référentiel n'a pas changé pour le moment, mais une expérimentation est mise en œuvre sur le territoire pour réfléchir à une évolution de ces projets.

Une autre actualité qui a concerné le réseau des Laep est la refonte du Fonds National Parentalité qui vise à simplifier et rendre plus accessibles les offres parentalité sur les territoires, et mutualiser les ressources des partenaires locaux qui accompagnent les acteurs de terrain. Cette refonte va amener des modifications dans l'articulation des animations de réseau des acteurs parentalité soutenus par la Caf 93. Ces évolutions se mettent en place progressivement au cours de l'année 2025, qui sera une année de transition.

La programmation 2024 a été mise en œuvre comme les années précédentes autour des axes suivants :

- former les accueillant-es : 41 accueillant-es ont suivi une formation en 2024
- apporter du ressourcement et du recul sur la pratique grâce aux rencontres-débats : 2 rencontres-débats en 2024 autour de « l'observation en Laep » et « le développement émotionnel du jeune enfant »
- permettre de l'échange et de la mutualisation notamment au travers de 3 temps réseau.

- **Resserrement du partenariat avec la CAF 95**

Le partenariat entre la CAF 95 et l'ACEPPRIF a évolué et s'est resserré autour :

- De la formation de base et la formation continue des accueillant-es que l'ACEPPRIF délivre : **50** accueillant-es ont bénéficié de la 1^{ère} et **33** accueillant-es de la seconde.
- Des temps ressourcement à travers les 2 conférences débats annuelles, qui ont mobilisé **222** personnes, en grande majorité des accueillant-es. L'ACEPPRIF a **fait intervenir** Chantal Zaouche, professeur émérite de psychologie de l'enfant à l'Université de Toulouse sur les **maltraitements intrafamiliales** et en fin d'année, Floriane Zouareg-Truffier, psychologue EJE

et accueillante en LAEP dans le réseau Colline ACEPP sur les **LAEP, lieux ressources pour la santé mentale de tout parent**.

L'appui au réseau des coordinatrices Petite Enfance du Val d'Oise reste inchangé : Mourad Sassi a pris le relai de Cécile Schneider pour animer les 3x2 temps d'analyse de la pratique, toujours pertinente dans l'accompagnement à la fonction de ces professionnelles.

- **Poursuite de la coanimation de réseau avec la CAF 92**

Le jeune réseau des Laep des Hauts-de-Seine se développe, les accueillantes se mobilisent et créent du lien peu à peu grâce aux actions suivantes :

- Des formations qui ont touché 38 accueillantes
- Des séances d'analyse des pratiques professionnelles qui accompagnent 16 accueillantes à l'année sur 3 groupes distincts
- Une Journée des Laep qui a mobilisé 36 accueillant-es le 15 mai 2024 autour d'une conférence-débat sur « l'interculturalité en Laep » et un après-midi sur les outils numériques partagés.
- Une réunion de réseau a permis de faire le bilan de l'année écoulée, se projeter sur 2025 et continuer le travail sur les outils numériques partagés.

- **L'ACEPPRIF sollicitée pour préfigurer une animation du réseau des accueillant-es des LAEP en lien avec la CAF 77**

Etape 1 : Echanges le 28 février 2024 avec Laurence Martinez, coordinatrice parentalité et sa responsable Alexandra Gutmann de la CAF 77.

Etape 2 : Proposition de l'ACEPPRIF pour mener une étude de préfiguration d'animation de réseau des LAEP en direction des accueillant-es, en tenant compte des objectifs du schéma départemental des familles (développer la mise en réseau des acteurs ; rendre l'offre des LAEP davantage qualitative)

Etape 3 : participation à la journée technique départementale des LAEP pour présenter le projet ; 1^{er} cycle de rencontres territoriales pour recueillir besoins et attentes des accueillant-es sur ce potentiel réseau.

3 salariées de l'ACEPPRIF mobilisées : Joelle Del Greco, pour la partie politique ; Diane Ladjouzi, référente de l'action et Sonia Toupiol en appui ressource.



III. Formations

L'Acepprif continue à développer la qualification des professionnel·les de son réseau et au-delà, sur des thématiques psychopédagogiques mais également via des formations certifiantes, sans oublier sa mission d'insertion.

En juillet 2024, l'Acepprif a passé avec succès son audit de renouvellement QUALIOPI.

3.1. La formation continue

En 2024, 224 stagiaires ont été formés sur 119 journées. Nous avons dû annuler 9 formations, faute d'assez de participant·es, dont la formation au CAP AEPE. Il n'y a donc pas eu de stagiaires présentés à ce diplôme dans le cadre de la formation continue 2024.

Par contre, un groupe de 8 stagiaires a pu être constitué à partir de septembre pour un passage de l'examen en juin 2025.

Quant aux demandes de journées pédagogiques, elles ont augmenté (la CAF en finance 3/an pour chaque crèche).

Un partenariat s'est instauré avec l'Acepp91

Détail des formations catalogue et journées pédagogiques	Nbre stagiaires	Nbre jours
Préparation au CAP AEPE		
Groupe formation continue de sept à décembre 2024	8	12
Chantier d'insertion janvier à juin 2024	14	41
Formation certifiante	11	18
Thématiques psychopédagogiques		
Activités et jeux libres : deux situations ludiques complémentaires	6	2
Introduction à la pédagogie Montessori	9	2
Accompagner l'éveil sensoriel	4	2
Cuisiner et entretenir les espaces de vie		
HACCP	32	6
Préparer son PMS (plan de maitrise sanitaire)	4	1
Journées pédagogiques		
Parcours Nature (Ribambelle, Moulin Bleu, Zig Zag, Bambins de la Noue)	31	12
Les enjeux de la communication en crèche	7	1
Le portage et les fondements de la sécurité affective de l'enfant	13	2
PSC1	6	1
Travailler ensemble le projet pédagogique	6	1/2
Garantir une éducation égalitaire entre filles et garçons dès la crèche	6	1

Aménagement de l'espace	6	1/2
Les relations parents pro en crèche parentale	6	1
Aménager des espaces ludiques et moteurs qui répondent aux besoins de chaque enfant	6	1
Prendre soin de soi au quotidien auprès des jeunes enfants pour prendre soin de l'autre	6	1
S'accorder dans le portage à bras : portage physique/portage psychique	4	1
HACCP sur site	7	1
APP animateurs UPP	4	1
Initiation autour des IA génératives pour ses pratiques professionnelles	6	1
Journées pédagogiques ACEPP 91		
Elaborer un nouvel aménagement de l'espace	3	4
Maitriser les protocoles de santé, gestes d'urgence et hygiène en crèche	3	4
Bientraitance	16	2

Nbre stagiaires	Nbre de jours
224	119

3.2. Le chantier d'insertion Accompagnement Educatif petite enfance

- **Chantier 2023-2024 « Préparation au CAP AEPE »**

Les 14 salariées qui ont préparé le CAP avec nous depuis février 2023 ont toutes obtenu leur diplôme en juillet 2024. Elles sont aujourd'hui toutes en emploi, dont 8 CDI. 6 ont été embauchées dans notre réseau.

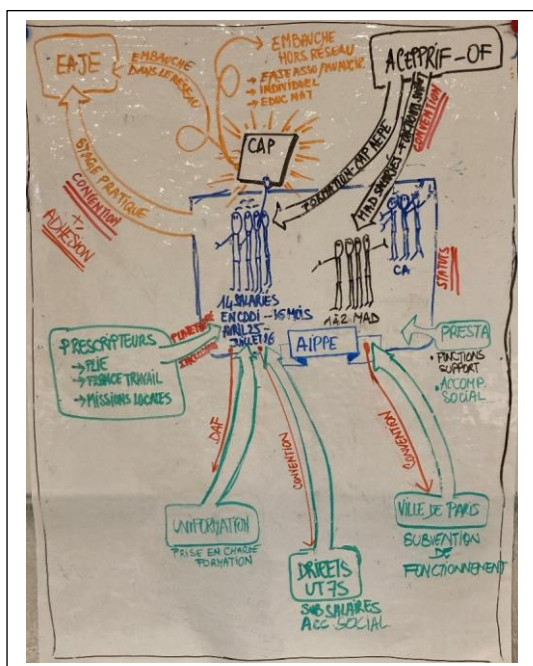
- **Suivi post-chantier 2022** : nous avons poursuivi l'accompagnement de 3 salariées qui n'avaient toujours pas eu leur diplôme. Elles l'ont enfin obtenu en 2024.

→ **100% des salariées des deux derniers chantiers d'insertion ont donc été diplômées**

- **Création de l'association « Pas à pas vers les métiers de la Petite enfance »**

La nouvelle association prévoit un nouveau chantier d'insertion sur 16 mois, (réduit de 18 à 16 mois à la demande de la DRIEETS), à compter du 1^{er} avril 2025 jusqu'au 31 juillet 2026. Pas à pas vers les métiers de la petite enfance sera l'association porteuse du dispositif et l'ACEPPRIF l'organisme de formation qui accompagnera les stagiaires au CAP AEPE. Pour ce premier chantier porté par la toute

nouvelle association, la coordination du projet, l'encadrement technique et une partie de l'accompagnement social seront assurés par une mise à disposition de salariées de l'ACEPPRIF au profit de Pas à pas vers les métiers de la petite enfance. L'accompagnement socio-professionnel sera assuré par un prestataire extérieur en coordination étroite avec Pas à pas vers les métiers de la petite enfance. La mise en situation de travail des salariées en alternance avec la formation sera faite dans 14 crèches adhérentes à Pas à Pas vers les métiers de la petite enfance. Les partenaires DRIEETS, Ville de Paris et Uniformation nous ont soutenus tout au long du processus, convaincus de la pertinence et de la valeur ajoutée du projet. La CPNEF que nous remercions ici pour le soutien au projet durant les 6 dernières années, ne sera plus partenaire, car nous changeons de branche professionnelle, la Synesi, branche des ateliers et chantiers d'insertion.



3.3. La préparation à la certification « Gérer et animer une crèche à gouvernance participative »

En 2024, un groupe de 11 professionnelles en poste de RT a terminé la formation. 10 ont passé les épreuves de certification, 9 ont validé.

Un nouveau groupe de 13 RT ou adjointe a commencé avec le nouvel intitulé et nouveau format : « Diriger » à la place de « Gérer et animer » (changement demandé par France Compétences). 4 ont abandonné rapidement (démission, licenciement, fermeture de la crèche...). 9 ont terminé la formation en 2025.

L'Acepp est dans l'attente du renouvellement de l'agrément de cette certification ; en fonction, l'Acepprif relancera ou non un groupe.

3.4. Analyse des Pratiques Professionnelles et accompagnement collectif des Responsables Techniques/directions

- **Les APP** : Un groupe de 6 intervenant·es (3 salariées, 3 prestataires) poursuit son accompagnement.

Ce sont les équipes de 25 crèches – 14 sur Paris, 5 en Val de Marne, 6 dans les Hauts de Seine - qui en ont bénéficié.

En appui à cette équipe d'intervenant·es en APP, l'ACEPPRIF a mis en place :

- Des temps de **supervision** de 2 heures (5 sur l'année) avec un psychologue clinicien, psychanalyste.
- Des temps de **coordination** en visio d'une heure (3 sur l'année) animés par la chargée de mission formation-insertion - avec la participation de l'assistant administratif.

- **L'accompagnement collectif des responsables techniques/direction** :

Les rencontres mensuelles des RT/directeurs·trices « *Être acteur·trice dans un système complexe* » se sont poursuivies. Ceux/celles-ci ont fait remonter l'importance de cet espace pour déposer leurs questionnements, créer ensemble une communauté de pratiques, se soutenir et trouver des pistes de solution à leurs problématiques.

Il y a eu en 2024, 6 temps de rencontre qui ont concerné 14 professionnelles, sur une base de 3 h toutes les 6 à 8 semaines. Didier Favre, psychosociologue qui animait ces séances depuis le lancement de ce dispositif a passé le relais à Pascale Blanc, formatrice pour qu'elle anime les séances en 2025 de façon autonome.

Il est important de noter que ces différentes propositions, APP et temps de réflexion entre RT/directeur·trices, qu'elles soient en intra ou en inter crèches ont pour objet de soutenir :

- La qualité de l'accueil des enfants et de leurs parents
- La qualité du travail des professionnel·les
- La qualité des relations entre parents et professionnel·les

3.5. Formation « être accueillant·e en Laep » en intra

L'ACEPPRIF est intervenue à la demande de 2 Laep, à Montfort l'Amaury et Alençon, pour former leurs équipes à la posture d'accueil en Laep. Elle a adapté les contenus de formation en fonction des besoins de ces 2 structures. Les contenus de formation portaient sur la posture et le projet LAEP ainsi que sur l'approche familiale systémique. L'ACEPPRIF a mobilisé 3 de ses formateur·trices.

- L'association Ma mère l'Oye à Montfort l'Amaury : formation sur 3 jours (2 en 2024 et 1 en 2025) auprès de 11 accueillant·es
- Les Laep d'Alençon : formation sur 2 jours auprès de 8 accueillantes

IV. Projets dans la continuité et nouvelles perspectives

Le travail de réorganisation interne de l'Acepprif initié en 2022 et accompagné par un DLA se poursuit, pour consolider la stabilisation financière et poursuivre le développement de l'activité. Dans ce cadre une embauche est prévue en 2025.

4.1 La vie interne de l'ACEPPRIF

Continuité du diagnostic local d'accompagnement (DLA) réalisé par *France Active* afin d'accompagner l'ACEPPRIF dans sa réflexion sur son projet stratégique. Poursuite de la mise en œuvre des choix d'orientations qui avaient été effectués en 2022 pour les années à venir.

Quatre orientations stratégiques avaient été fixées pour 2024 ci-dessous. A la lumière des activités 2024 décrites tout au long de ce rapport d'activité, la majorité des objectifs ont été poursuivis, un objectif stratégique n'a pas été travaillé : le développement d'une activité emploi, et l'objectif d'évolution de la communication de l'ACEPPRIF est reporté à 2025.

Après avoir restructuré l'organisation, stabilisé l'activité et clarifié l'ouverture de l'ACEPPRIF aux initiatives parentales en 2023 et 2024, l'association va poursuivre sa stratégie et se donner les objectifs suivants pour 2025 :

Orientation stratégique 1 : Stabiliser et développer les activités d'accompagnement des structures de l'ACEPPRIF.

Les Objectifs Stratégiques nécessaires :

- **Stabiliser la nouvelle organisation de l'ACEPPRIF**
- **Embauche d'un-e nouveau ou nouvelle salarié-e au relais gestion pour accompagner les crèches avec encore plus de proximité**

Orientation stratégique 3 : Renforcer le modèle économique de l'ACEPPRIF.

Les Objectifs Stratégiques nécessaires :

- **Répondre aux appels à projet en cohérence avec nos valeurs et notre stratégie.**
- **Recherche de financements vers d'autres prestataires**

Orientation stratégique 4 : Soutenir la vie associative de l'ACEPPRIF.

Les Objectifs Stratégiques nécessaires :

- **Continuer à soutenir la mobilisation des bénévoles**
- **Valoriser les administrateurs-trices dans leur rôle et leur mission**

Orientation stratégique 5 : Ajuster notre communication et mettre en exergue les compétences de l'ACEPPRIF.

Les Objectifs Stratégiques nécessaires :

- **Ajuster les outils de communication.**
- **Augmenter notre visibilité et capitaliser : réaliser un livret sur l'ACEPPRIF, fiches inventaires compétences...**

4.2 Poursuite de la mission Référente Régionale (RR) de la Branche Alisfa

A compter du 1^{er} mars 2024, et après plusieurs années de sous-traitance, l'Acceprif a été sollicitée pour co animer officiellement avec l'Union Régionale de la fédération centres sociaux, la mission Référente Régionale de la branche à raison d'une journée par semaine.

Chaque référent·e en régions est chargé·e de décliner les orientations politiques de la CPNEF en matière d'emploi et de formation dans les territoires, au plus près des structures (lieux d'accueil de jeunes enfants, centres sociaux associatifs et espaces de vie sociale, associations de développement social local).

La mission RR est définie en 3 orientations :

- Engager une démarche d'observation et de représentation de la branche en matière d'emploi/Formation
- Faciliter et favoriser l'accès à la formation et à la qualification en référence aux objectifs définis dans l'Accord Formation de la branche
- Promouvoir l'emploi dans la branche en développant des partenariats

4.3 Les partenariats

- **Avec la CAF de Paris, et la CAF de la Seine-Saint-Denis volonté de poursuivre une convention triennale 2025-2026-2027**
- **Avec la CAF des Hauts-de-Seine, l'accompagnement des crèches et Laep du 92 se poursuit sur cette deuxième année de conventionnement**
- **Avec la CAF du Val-de-Marne, volonté de renouveler une convention annuelle** sur un accompagnement soutenu de 4 crèches parentales repérées en difficulté
- **Avec la CAF du Val d'Oise, poursuite de l'accompagnement des Laep**
- **Avec la CAF de Seine-et-Marne** : poursuite de la préfiguration du réseau en 2025 : questionnaire et 2^{ème} phase des rencontres territoriales pour valider la 1^{ère} phase et recueillir des contenus pour la future animation de réseau.
- **Avec l'AFUPP Collectifs parents citoyens et solidaires** : L'ACEPPRIF a été sollicitée pour élaborer 2x2 newsletters de l'association (été et fin d'année 2025) en directions des adhérents et des partenaires, en coopération avec le groupe communication, au regard des objectifs politiques de cet outil : renforcer la dynamique du réseau, se rendre visible des partenaires.
- Le nouveau partenariat avec l'association Pas à pas vers les métiers de la petite enfance est à consolider

4.4 Poursuite et suivi des 3 projets par les groupes de travail issus du Conseil d'Administration de l'Acepprif

Episode 3 : élaboration du plan d'actions 2025-2026 dans les 3 groupes de travail dédiés et validation en Conseil d'administration le 25 mars 2025.

Episode 4 : Avril-décembre 2025 : propositions de l'ACEPPRIF au réseau et restitution des travaux au cours d'une rencontre en fin d'année à notre réseau, à nos partenaires et aux EAJE de la branche ALISFA.

Le groupe du CA QVCT a sollicité la branche Alisfa qui a un partenariat avec le *"Pôle Santé et Qualité de Vie au Travail"* d'Harmonie Mutuelle. La proposition est de constituer en 2025 un groupe de professionnel·les et les parents à outiller à partir de l'analyse de situations concrètes de travail.

4.5 Investissement

Nous souhaitons effectuer quelques travaux de rafraîchissement des locaux dans la partie toilettes. Nous souhaitons également poursuivre l'amélioration des conditions de travail des salariés permanents en renouvelant les bureaux et les chaises, ainsi que les chaises et les tables de la salle de formation.